

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 20 Janvier 2025**

L'An Deux Mille Vingt-Cinq, le vingt janvier à vingt heures, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de SAINT PAUL DE VARAX, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Cédric MANCINI.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Mme Aurélie JACQUET est nommée secrétaire de séance.

---

*Sommaire*

---

1. Présence .....	2
Étaient présents .....	2
Étaient absents et excusés .....	2
2. PRESENTATION DU PROJET DU CENTRE SOCIAL MOSAIQUE .....	2
3. DELIBERATION ATTRIBUTION MARCHE MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'AMENAGEMENT DES CHEMINS DOUX .....	3
4. DELIBERATION MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS .....	3
5. DELIBERATION POUR TRAVAUX DE SEPARATIF RESEAUX FIN DE PROGRAMME SUIVANT SCHEMA DIRECTEUR 2014 .....	3
6. INFORMATIONS DU MAIRE ET DES ELUS .....	3

## 1. Présence

### Étaient présents

M. MANCINI Cédric	Mme CALLY Audrey
M. MINASSIAN Guy	Mme ABRAM-PASSOT Evelyne
Mme DUPAYRAT Sophie	M. VAN DORT Didier
Mme DESBOS Blandine	M. RUEZ Quentin
M. POTIN Fabien	M. GILLET Bernard
M. PISTRE Thierry	M. FROGET Bruno
<del>M. GOURMAND Johann</del>	Mme ROSERAT Charlène
M. CHAVET Clément	<del>Mme ANTON Dorothée</del>
Mme JACQUET Aurélie	M. CHAUDET Pierre
Mme FLUTET Catherine	

### Étaient absents et excusés

- Mme Dorothée ANTAN pouvoir à Mme Sophie DUPAYRAT
- M. Johann GOURMAND pouvoir à M. Guy MINASSIAN

### Approbation du procès-verbal du 9 décembre 2024

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

VALIDE le procès-verbal du conseil municipal du 9 décembre 2024

## 2. PRESENTATION DU PROJET DU CENTRE SOCIAL MOSAÏQUE

En Présence d'Elise SEBBAN-PERRON directrice, de Clémence TERNYNCK assistante directrice et de Marie VANCAUWENBERGE responsable jeunesse, présentation à l'ensemble du conseil les différents axes et projets sociaux réalisés en cours et à venir.

10 communes aujourd'hui adhèrent au centre social mosaïque. Pour la partie enfance à Saint Paul, 3 animateurs sont embauchés et pour la partie jeunesse 2 animatrices. M. ROUX Mathieu succède à Mme Clémence TERNYNCK. 130 familles adhèrent au centre de loisirs de SAINT PAUL

3 grands objectifs ont été retenus, par des actions menées comprenant des indicateurs de résultats.

-favoriser vivre ensemble et citoyenneté

-favoriser l'expression la participation de tous

-favoriser l'inclusion de tous les habitants lutter contre les discriminations et de violence

-accueillir les habitants dans des conditions adaptées spécifiquement de leurs besoins

-soutenir les habitants en favorisant leur autonomie et en les accompagnant vers l'épanouissement

-susciter la curiosité, encourager l'envie d'apprendre et favoriser les découvertes.

Elles rappellent la belle implication de la municipalité, pour le projet de la mise en place d'un local destiné aux ados. 2 animateurs les encadrent. Echanges, aménagement de ce local avec la participation des petits crayons.

Projet en cours : avec la bibliothèque, échange de lecture. Echanges intergénérationnels, sortie à l'EPHAD de Villars les Dombes, mise en place de jeux.

Réflexion et travail sur le regard des autres avec la participation d'une centaine de jeunes, dont 4 de St Paul.

Budget : 1 600 000€ pour le centre social Mosaïque.

Pour Saint Paul : Enfance coûte : 148 018€ et la section jeunesse : 22 860€ avec une participation de ST PAUL à hauteur de 40 805€ pour la partie enfance et 15 180€ pour la partie jeunesse.

Pour 2025, le budget prévisionnel augmentera de 2% par rapport à celui de 2024.

### **3. DELIBERATION ATTRIBUTION MARCHE MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'AMENAGEMENT DES CHEMINS DOUX**

Rapporteur : Fabien POTIN, adjoint

Rappelle qu'il y a deux phases en cours : travaux topographiques et les carottages voiries pour recherche d'amiante.

7 candidats ont répondu par dématérialisation pour l'offre de la maîtrise d'œuvre des cheminements doux. L'agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain maître d'œuvre assiste la commune dans cette démarche. Il a été décidé de demander aux 4 premiers des compléments d'informations, techniques et financières. Leur réponse étant attendue le 6 janvier dernier.

La part technique reposait sur 60% et la partie financière sur 40% de l'offre retenue.

La commission des travaux réunie le 14 janvier a retenu après classement la sté AXIS CONSEIL pour la somme de 39 872.00€ HT soit 47 846.40€ TTC sur la proposition de l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain. Après délibération le conseil municipal vote à l'unanimité pour AXIS CONSEIL.

### **4. DELIBERATION MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS**

Rapporteur : Cédric MANCINI, maire

Il informe que suite à la nomination de la secrétaire de mairie au grade de secrétaire générale, et suite à sa nomination par le centre de Gestion de l'Ain, elle peut prétendre au grade de rédacteur.

Il convient d'ouvrir le poste de rédacteur au 1<sup>er</sup> Février 2025.

Puis informe que suite à la fermeture de la télécabine, le poste de 15h40 doit être diminué, pour le passer à 10h50 au 1<sup>er</sup> février 2025 également.

Accepté à l'unanimité l'ouverture du poste de rédacteur et la modification du poste animateur.

### **5. DELIBERATION POUR TRAVAUX DE SEPARATIF RESEAUX FIN DE PROGRAMME SUIVANT SCHEMA DIRECTEUR 2014**

Rapporteur : Guy MINASSIAN adjoint

Il rappelle que les travaux d'assainissement sont en cours, impasse de la source et rue du vieux jonc.

4 diagnostics ont fait l'objet d'une consultation via le cabinet d'étude réalités environnement ;

L'entreprise IRE a été retenue pour les relevés topographiques, ainsi que pour la géodétection soit la somme de 6 750.00HT pour les deux prestations.

L'entreprise ADTEC V2 a été retenue pour les analyses de passage caméras pour la somme de 7 456.00€ HT

L'entreprise AEC Services a été retenue pour le diagnostic amiante pour la somme de 4 864.00€ HT

Soumet ces trois entreprises au vote.

Accepté à l'unanimité

Il informe que les travaux liés au schéma directeur de 2025 ne seront peut-être pas lancés, compte tenu de l'incertitude des obligations de la Communauté de Communes à reprendre ou pas les réseaux d'assainissement des communes.

### **6. INFORMATIONS DU MAIRE ET DES ELUS**

Rapporteur : Quentin RUEZ, adjoint

Il informe que de nouveaux panneaux signalétiques sur les circuits pédestres de ST Paul, ont été créés avec logo, par la Communauté de Communes via Dombes Tourisme. Ces panneaux seront implantés courant mars, vers le domaine de la Dombes, l'ancienne épicerie, et le pont Romain.

Rapporteur : Fabien POTIN, adjoint

Rappelle que la proposition d'estimation de la toiture de l'Eglise, pour la somme de 220 000€ n'a pas été pris en compte par les services de la DRAC, qui attendent un devis complémentaire et non une estimation.

Afin d'établir un devis, l'architecte D'AR JHIL a fait une proposition d'honoraire à la commune qui s'élève à 4 590.00€ TTC incluant la location de la nacelle.

Le 15 janvier, un mail a été envoyé à la DRAC pour connaître l'avancement du dossier et la validation de cette prestation, pas de réponse à ce jour.

Rapporteur : Blandine DESBOS, adjointe

Elle informe la venue de rêve de cirque le 11 juin au domaine de la Dombes

Rapporteur : Cédric MANCINI, maire

Il informe que St Paul compte 1 658 habitants, courrier de l'INSEE

Les vœux du maire se dérouleront le samedi 25 janvier à 11h à la salle du vieux jonc

Un spectacle avec le partenariat du théâtre de bourg aura lieu le 11 février à 20H « tant bien que mal »

Réunion commission finances le 3 Février 2025

Prochaines réunions du conseil municipal :

Le lundi 24 Février 2025 et le lundi 24 Mars 2025

La séance est levée à 21h55